

PROFILS DES POSTES

LIES AUX POSTES VACANTS PARUS AU MONITEUR LE 1^{ER} MARS 2021
ARTS² ESA, DOMAINE DES ARTS VISUELS.

/1/ ASSISTANTS

21.7.2.02. « COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE - ATELIER » 4/10

Le ou la candidate montrera une vraie compréhension du mot Assistant et de la fonction. Elle ou il aura des connaissances élevées en typographie et maîtrisera les logiciels utilisés dans la Communication graphique et visuelle. Compétences requises :

- Concepteur et Designer graphique avec expérience en studio de communication visuelle et en free-lance.
- Spécialisé dans la communication culturelle et artistique.
- Porteur d'un titre pédagogique.
- Production artistique personnelle ou associée.
- Maîtrise avancée de la mise en page et des règles de typographie.
- Maîtrise de la retouche d'image.
- Maîtrise du dessin vectoriel.
- Connaissance pointue des logiciels de dessin vectoriel, de mise en page et d'image bitmap.
- Connaissances en web design.
- Capacités rédactionnelles et excellente orthographe.
- Connaissance active de l'anglais.

21.7.2.03. « COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE - ATELIER » 3/10

Le ou la candidate aura des connaissances élevées en typographie et maîtrisera les logiciels utilisés dans la Communication graphique et visuelle. Il ou elle montrera une réelle aptitude à la compréhension et à l'utilisation de différentes machines, telles que découpeuse laser, découpeuse vinyle, machine d'impression risographique, massicot, et imprimantes laser et jets d'encre grand format.

21.7.2.05. « DESSIN - ATELIER » ASSISTANT 4/10

- Maîtrise générale des pratiques du dessin, des fondamentaux d'observations jusqu'aux singularités techniques d'un projet.
- Bonnes connaissances théoriques et historiques de l'art du dessin.
- Ouverture et intérêt vers les formes connexes du dessin : animation, éditions diverses, images imprimées, dessin de presse, ...
- Capable d'encadrer et conseiller un travail de dessin numérique depuis l'acquisition digitale jusqu'à la monstration.
- Connaître des institutions culturelles, des organes officiels d'art contemporains et structures muséales.
- Capable d'assumer un support à la construction et au développement d'une pédagogie de projet connectée à des partenariats externes.
- Une carrière professionnelle dans le milieu artistique sera un plus, surtout axée vers l'entrepreneuriat.
- Impérativement une présence régulière et flexible, au minimum les jours réguliers d'atelier (ma-me-jeu).

21.7.2.06. « DESSIN - ATELIER » : ASSISTANT 3/10

- Maîtrise générale des pratiques du dessin, des fondamentaux d'observations jusqu'aux singularités techniques d'un projet.
- Bonnes connaissances théoriques et historiques du dessin.

- Ouverture et intérêt vers les formes connexes du dessin : animation, éditions diverses, images imprimées, dessin de presse, ...
- Une capacité à encadrer et à conseiller un travail de dessin numérique depuis l'acquisition digitale jusqu'à la monstration.
- Une expérience artistique de niveau professionnel (expos, galerie, ...) sera un plus.
- Impérativement une présence régulière et flexible, au minimum les jours réguliers d'atelier (ma-me-jeu).

21.7.2.07. « DESSIN - ATELIER » : ASSISTANT 1/10

- Maîtrise approfondie des outils et périphériques numériques du dessin.
- Etre apte à accompagner et conseiller les étudiants sur des projets d'édition des travaux de l'atelier.
- Savoir archiver, structurer et alimenter une communication régulière des productions de l'atelier.

21.7.2.08. « GRAVURE - ATELIER » : ASSISTANT 4/10

La ou le candidat(e) aura des compétences variées dans le domaine de l'image imprimée. Elle ou il aura une expérience suffisante pour guider l'ensemble des étudiants de l'atelier tant dans la conception de leur travail que dans la réalisation des différentes matrices. Elle ou il sera capable de les aider dans le travail d'impression (gravure, lithographie, sérigraphie, typographie et numérique). Elle ou il travaillera en parfaite collaboration avec le responsable de l'option. Elle ou il aura une bonne maîtrise du français, et ce, afin de guider les étudiants dans les différentes rédactions de textes qui leur sont demandés tout au long de leur enseignement. Sa charge pourra impliquer d'être présent(e) deux jours par semaine.

21.7.2.10. « PEINTURE - ATELIER » : ASSISTANT 4/10

La ou le candidat(e) aura des compétences avérées dans diverses matières liées à la pratique de la peinture dans l'espace : la construction de châssis, la construction de structures tridimensionnelles, la cuisson de la céramique et des émaux de couleur.

/2/ CHARGE.E D'ENSEIGNEMENT

21.7.3.34. « ARCHITECTURE D'INTERIEUR - ATELIER » (2/20^e)

- Etre apte à accompagner et conseiller les étudiants sur les projets et travaux de l'atelier.
- Avoir une excellente maîtrise du croquis et du dessin d'architecture.

21.7.3.35. (*) « DESSIN : ATELIER » (5/20^e)

La charge horaire du ou de la candidat.e impliquera de donner cours deux voire trois jours par semaine. Ses compétences techniques et artistiques seront avérées principalement dans le domaine du dessin figuratif, de l'animation et du dessin vectoriel. La ou le candidat.e aura une expérience des projets de groupe et de leur monstration publique. Elle ou il aura fait la preuve de sa capacité à collaborer avec des collègues d'autres options et de faire collaborer les étudiants de l'option Dessin avec ceux d'autres options.

21.7.3.36. « GRAVURE - ATELIER » (2/20^e)

- Avoir une maîtrise approfondie des outils de la Gravure.

- Etre apte à accompagner et conseiller les étudiants sur des projets d'édition des travaux de l'atelier.
- Avoir une solide expérience dans le domaine de la microédition liée à la Gravure.
- Être actif(ve) dans le domaine la microédition.

21.7.3.37. « SCULPURE - ATELIER » (3/20^e)

- Etre apte à accompagner et conseiller les étudiants sur des projets et des travaux de l'atelier.
- Avoir une maitrise approfondie des outils de la Sculpture.
- Avoir une solide expérience dans les domaines techniques de la sculpture.

/3/ PROFESSEURS

21.7.5.45. (*) « ACTUALITES CULTURELLES : ACTUALITE ET LECTURE DE L'ART » (1/12^e)

La ou le candidat.e sera amené.e à donner un cours axé sur les actualités culturelles et artistiques d'une discipline enseignée par au moins une des options du domaine, par exemple la sculpture. Par souci de diversité pédagogique, il est attendu que la ou le candidat.e développe un projet pédagogique différent de celui de l'actuel titulaire unique du cours.

21.7.5.46. (*) « ACTUALITES CULTURELLES : ARTS CONTEMPORAINS » (2/12^e)

La ou le candidat.e sera amené.e à donner un cours axé sur l'histoire et l'actualité de la création sonore contemporaine (paramusicale et bruitiste) aux étudiants des options arts visuels, dans le cadre de l'unité d'enseignement Art du bruit en bachelier et dans un cours optionnel en master. Elle ou il aura des compétences spécialisées et pointues dans ce domaine - à la fois historiques et actuelles - et aura une connaissance concrète du champ artistique de la création sonore nationale et internationale (esthétiques, structures de production et diffusion, fonctionnement des festivals, etc.).

Par souci de diversité pédagogique, il est attendu que la ou le candidat.e développe un projet pédagogique différent de celui des titulaires actuels du même intitulé de cours, TDI ou nommés.

21.7.5.57. (*) « HISTOIRE ET ACTUALITE DES ARTS : HISTOIRE ET HISTOIRE DES ARTS » (1/12^e)

La ou le candidat.e donnera aux étudiants de l'option d'Architecture d'intérieur un cours spécifiquement axé sur l'architecture d'intérieur et le mobilier. Elle ou il aura des compétences spécialisées et pointues dans les domaines de l'architecture, de l'architecture intérieure, du mobilier. Pour assurer une diversité pédagogique, son projet pédagogique et artistique sera différent de ceux des actuels cours transversaux d'Histoire et histoire des arts donnés à toutes les options.

21.7.5.58. « HISTOIRE ET ACTUALITE DES ARTS : HISTOIRE ET HISTOIRE DES ARTS » (1/12^e)

La ou le candidat.e sera amené.e à donner un cours axé sur les actualités culturelles et artistiques de la sculpture. Par souci de diversité pédagogique, il est attendu que la ou le candidat.e développe un projet pédagogique différent de celui des actuels titulaires du cours TDI ou nommés.

PROFESSEURS DE COURS ARTISTIQUES

21.7.5.47. (*) « ARCHITECTURE D'INTERIEUR : ATELIER » (3/12^E)

La ou le candidat.e aura la reconnaissance d'expérience utile ou de notoriété en Architecture d'intérieur mais aura aussi le diplôme d'architecte ainsi qu'une expérience professionnelle de trois ans minimum dans le domaine de la commande publique (en architecture ou en architecture d'intérieur).

21.7.5.49. (*) « CREATION SONORE : ATELIER » (2/12^E)

La ou le candidat.e sera un.e artiste reconnu.e dans le domaine de la Création sonore (non musicale), à l'échelle nationale et internationale. Elle ou il aura une expérience avérée dans la monstration d'œuvres sonores. Ses cours se donneront dans l'unité d'enseignement 'Art du bruit' de bachelier, ou en master, ou les deux.

21.7.5.50. (*) « DESIGN URBAIN : ATELIER » 4/12^E

La ou le candidat.e. aura une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans le domaine du design urbain, soit comme responsable du « city branding », soit comme concepteur ou directeur artistique de projets urbains. En particulier elle ou il aura connu concrètement les relations entre pouvoirs publics et créateurs dans ce secteur (commande publique, commission régionale d'art public en Belgique ou en Europe). Son volume de charge impliquera de donner cours deux jours par semaine.

21.7.5.52. (*) « DESSIN : ATELIER » (4/12^E)

La ou le candidat aura un profil différent du professeur nommé dans cet intitulé (Dessin : atelier). Ses compétences seront principalement axées sur le dessin figuratif. Il aura des compétences dans l'animation de groupe. Son cours ne sera pas réservé aux seuls étudiants de l'option Dessin mais à ceux d'autres options, dont Communication visuelle. Sa charge impliquera d'être présent deux jours par semaine.

21.7.5.53. (*) « DESSIN : MOYENS D'EXPRESSION » (3/12^E)

La ou le candidat aura des compétences variées dans le champ du dessin : figuration réaliste, caricature, dessin assisté par ordinateur, papiers découpés. Sa charge pourra impliquer d'être présent deux voire trois jours par semaine. Son cours ne sera pas réservé aux seuls étudiants de l'option Dessin mais à ceux d'autres options, dont Communication visuelle.

21.7.5.54. (*) « DESSIN : MOYENS D'EXPRESSION » (1/12^E)

La ou le candidat aura des compétences spécialisées à la fois dans le dessin de figuration réaliste et dans le dessin à orientation conceptuelle.

21.7.5.55. « GRAVURE - ATELIER » (1/12^E)

- Avoir une maîtrise approfondie des outils de la Gravure.
- Etre apte à accompagner et conseiller les étudiants sur des projets d'édition des travaux de l'atelier.
- Posséder une expérience artistique de niveau professionnel (expos, galerie, ...).

- Impérativement une présence régulière et flexible, un des jours réguliers d'atelier (ma-me-jeu).

21.7.5.59. « IMAGE DANS LE MILIEU : ATELIER » (10/12^E)

La ou le candidat aura des compétences et une expérience avérées (œuvres exposées dans des institutions reconnues au plan national ou international) dans la plupart des disciplines pratiquées dans l'option IDM, à savoir l'art public, la vidéo ou la photographie, la performance, les arts sonores.

21.7.5.60. « IMAGE DANS LE MILIEU : ATELIER » (1/12^E)

La ou le candidat aura des compétences et une expérience avérée (œuvres exposées) dans la plupart des disciplines pratiquées dans l'option IDM, à savoir l'art public, la vidéo ou la photographie, la performance.

21.7.5.61. (*) « INSTALLATION-PERFORMANCE : ATELIER » (2/12^E)

Dans les différentes approches de l'installation/performance abordées dans notre ESA, ce cours fait spécifiquement partie de l'unité d'enseignement Art du bruit où l'étudiant est amené à développer un travail de composition musicale en interaction/lien avec sa pratique en arts visuels. Compétences attendues de la/du professeur.e : maîtrise de la composition musicale, du travail d'enregistrement sonore, de la production (studio, mixage), d'un ou plusieurs instruments de musique, du chant, et au minimum d'un logiciel de musique assistée par ordinateur. Le profil idéal est d'avoir à la fois une formation et une expérience en arts visuels et une pratique régulière de la musique.

Cette charge de cours de deux heures sera probablement programmée deux jours différents.

21.7.5.62. (*) « PEINTURE : ATELIER » (1/12^E)

La ou le candidat aura un profil différent des professeurs actuels nommés à titre définitif dans cet intitulé de poste (Peinture : atelier). Ses compétences seront principalement axées sur la peinture figurative.

21.7.5.70. « VIDEOGRAPHIE : ATELIER » (4/12^E)

La ou le candidat doit attester d'une œuvre d'auteur-réalisateur de vidéogrammes narratifs, en particulier documentaires. Ses compétences incluront des savoir-faire artistico-techniques tels que le scénario et le montage. Il saura établir des liens avec la discipline connexe de la vidéo qu'est la photographie. La ou le candidat attestera de compétences dans la transmission des savoirs et savoir-faire artistiques, que ce soit dans l'enseignement ou en dehors.

PROFESSEURS DE COURS TECHNIQUES

21.7.5.67. « TECHNIQUE ET TECHNOLOGIE - LITHOGRAPHIE » (1/12^e)

- Avoir une maîtrise approfondie des outils de la Lithographie.
- Posséder une expérience de niveau professionnel en matière de tirage et d'édition.
- Etre apte à accompagner et conseiller les étudiants sur des projets d'édition des travaux de l'atelier.

21.7.5.68. « TECHNIQUE ET TECHNOLOGIE – TECHNIQUES D'IMPRESSION » (1/12^e)

La ou le candidat doit maîtriser les techniques d'impression, en particulier numériques.

21.7.5.64. « PRODUCTION : PROJETS ARTISTIQUES » (2/12^E)

La ou le candidat aura un profil artistique pluridisciplinaire couvrant une série de disciplines artistiques enseignées dans les diverses options de l'ESA. Ses compétences incluront des savoir-faire techniques tels que le graphisme, le moulage, le thermoformage, etc. Il aura une expérience avérée dans l'accompagnement technique de projets artistiques.

21.7.5.69. « TECHNIQUE ET TECHNOLOGIE : VIDEOGRAPHIE » (2/12^E)

La ou le candidat doit attester d'une pratique professionnelle dans le domaine de la réalisation de vidéogrammes de moyens ou longs métrages. Ses compétences incluront les savoir-faire techniques du montage et mixage audio, en particulier les logiciels Adobe Première Pro CC, Adobe Première Rush, Adobe Audition, et Wondershare Filmora. La ou le candidat attestera de compétences dans la transmission des savoirs et savoir-faire techniques, que ce soit dans l'enseignement ou en dehors.